

Procès-verbal de l'assemblée spéciale de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le lundi 20 décembre 2010, à compter de 19h30 à la salle du conseil municipal, 70, 12<sup>e</sup> Rue.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Mesdames, Messieurs :  
Gilbert Pilote, maire  
Pauline Lauzon, conseillère  
Diane Sirard, conseillère  
Mario Lachaine, conseiller  
Georges Piché, conseiller  
Yvon Forget, conseiller  
et formant quorum,

était également présent Normand Bélanger, directeur général

### **ÉTAIT ABSENT**

Mario Léonard, conseiller

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

**313-12-10**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

- 1- **Ouverture de l'assemblée**
- 2- **Constatation de l'avis de convocation**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
- 4- **Adoption des prévisions budgétaires 2011**
- 5- **Adoption des taux de taxes 2011**
- 6- **Adoption des taux d'intérêts sur arrérages 2011**
- 7- **Adoption des taux d'intérêts sur les comptes divers dus**
- 8- **Période de questions**
- 9- **Levée de l'assemblée**

314-12-10

## ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2011

Il est proposé par madame la conseillère Pauline Lauzon, et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2011 telles que présentées et décrites ci-dessous.

ADOPTÉE

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011

REVENUS	
TAXES FONCIÈRES	2 504 812 \$
TAXES DE TARIFICATION	587 856 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	324 334 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	628 320 \$
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	104 600 \$
TRANSFERTS CONDITIONNELS	669 992 \$
APPROPRIATION DE RÉSERVE (Pont Nibi)	37 500 \$
<b><u>TOTAL DES REVENUS</u></b>	<b><u>4 857 414 \$</u></b>

  

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	655 393 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	394 786 \$
TRANSPORT	1 120 381 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	578 321 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	19 166 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	688 409 \$
LOISIRS ET CULTURE	618 585 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	114 841 \$
AUTRES ACTIVITÉS DE FINANCIÈRES	402 532 \$
<b><u>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>4 592 414 \$</u></b>

  

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS	
ADMINISTRATION	114 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	12 000 \$
TRAVAUX PUBLICS	100 000 \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR	6 000 \$
LOISIRS ET CULTURE	29 000 \$
RÉSERVE FINANCIÈRES (élection 2013)	4 000 \$
<b><u>TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS</u></b>	<b><u>265 000 \$</u></b>

  

<b><u>TOTAL DES DÉPENSES</u></b>	<b><u>4 857 414 \$</u></b>
----------------------------------	----------------------------

315-12-10

## ADOPTION DES TAUX DE TAXES POUR L'ANNÉE 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Lachaine, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter les taux de taxes pour l'année 2011 comme suit :

ADOPTÉE

## TAUX DE TAXES 2011

### FONCIÈRES GÉNÉRALES

0.866 \$ du cent dollars d'évaluation

### IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

0.966\$ du cent dollars d'évaluation

### SECTEUR URBAIN (règl. no. SQAE, 270, 252, 45, 116)

0.2163 \$ du cent dollars d'évaluation

### À L'ENSEMBLE (règlements no. 43, 59, 63, 69, 74, 75, 84, 92, 95, 102,117)

0.1033 \$ du cent dollars d'évaluation

### DE SERVICES (aqueduc, égout)

6.26 \$ du mètre linéaire

### ORDURES (par unité de logement):

Résidences :	150.00 \$
Chalets :	150.00 \$
Fermes :	300.00 \$
Roulottes :	150.00 \$
Commerces :	150.00 \$
Bacs additionnel	138.00 \$

### EAU (par unité de logement)

Logements :	151.00 \$
Commerces:	151.00 \$
Secteur Windigo :	100.00 \$

### TARIFICATION PARTICULIÈRE

Location de terrain et maisons mobiles	170.00 \$
Roulottes (séjour)	120.00 \$
Plaques signalétiques	15.00 \$

316-12-10

### ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES DE TAXES 2011

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2011 et non payé à leurs échéances soit de 8 % l'an.

ADOPTÉE

317-12-10

### ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR ARRÉRAGES DE TAXES 2010 ET AVANT

Il est proposé par madame la conseillère Diane Sirard, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents.

**QUE** le taux d'intérêt applicable aux comptes de taxes 2010 et avant et non payés à leurs échéances soit de 8 % l'an et ce pour l'année 2011.

ADOPTÉE

318-12-10

## **ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS SUR LES COMPTES DIVERS DUS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Georges Piché, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

**QUE** le taux d'intérêt applicable aux comptes divers dus à la municipalité et non payer à leurs échéances soit de 12 % l'an, et ce, pour l'année 2011.

ADOPTÉE

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, le Maire déclare la levée de l'assemblée à 20H10.

---

**GILBERT PILOTE,**  
MAIRE

---

**NORMAND BÉLANGER,**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL